



Mission Carré de Soie
04 28 67 54 00
carredesoie@grandlyon.com

Lyon, 07 aout 2019

COMPTE-RENDU **Comité de suivi de chantier Tase du 25 juillet 2019**

Présents :

4 Habitants répartis sur les n°5, 6, 7 et 9 rue de la TASE

Métropole de Lyon : Rachel MIGNARD et Thierry MAUDUIT – Direction de la Maîtrise d’ouvrage urbaine, Garance TROUPILLON - Mission Carré de Soie

Ville de Vaulx-en-Velin : Muriel Lecerf , adjointe déléguée aux Marchés publics et aux travaux

Marco ROSSI PAYSAGE - Emma BOUTOT

EGIS Ville et Transports : Elisabeth LEMERCIER,

Prochain comité de suivi :

Jeudi 29 aout, de 14h à 14h30,

Base vie de chantier, 4 allée du Textile

Sur le jardin.

Aujourd’hui, les travaux 2 sorties d’eau sont en cours d’installation: une bouche d’eau en limite de la rue et une fontaine a boire au milieu. Les jardiniers auraient aimé une sortie d’arrosage au milieu du jardin, ce qui avait été partagé en phase conception.

La demande est validée par la Maîtrise d’ouvrage. L’entreprise regarde comment adapter ce qui est en cours d’installation. Est évoqué le fait :

- de maintenir la fontaine centrale et de mettre aussi la bouche d’arrosage à coté
- de rajouter une simple sortie équipée d’un raccord express sur le réseau « bouche d’arrosage » après le disconnecteur, et qui sera située dans le tabouret de comptage vers la rue.

Il s’agira toutefois de valider les propositions avec eau du Grand Lyon.

Problèmes de stationnement sur les venelles

Sur l’ensemble du secteur, est repointée la problématique du stationnement sauvage qui empêche les circulations piétonnes et PMR, particulièrement au niveau des sur-largeurs de trottoirs (est notamment évoqué l’angle avenue des Canuts / rue de la Tase); au niveau des accès des venelles ou des accès de parking

À court terme, demande de positionner des cadettes bétons sur les entrées des venelles. Sur le long terme, est posée la question de la mise en place de potelets sur chaque entrée de venelle.

Rachel Mignard rappelle qu'il existe deux leviers :

- les aménagements complémentaires, anti stationnement, mais qui vont aussi contraindre les cheminements
- la réglementation stationnement avec la police municipale, d'autant plus qu'il s'agit ici de stationnements illégaux sur trottoirs.

Muriel Lecerf explique le problème de stationnement sur ce secteur est bien connu de la ville. Plusieurs solutions sont explorées pour améliorer la situation :

- perspective d'un parking provisoire au droit du groupe scolaire Odette Carthailac
- parking provisoire sur le stade Aubert
- Madame la Maire cherche de solutions de gestion qui permettrait de redistribuer / rouvrir au stationnement des places de parking aujourd'hui inoccupées, notamment dans les immeubles de logements sociaux ou de bureaux
- La question de la réglementation du stationnement est travaillée, en lien notamment avec le Conseil de quartier la Cote la soie la Tase. L'idée de mise en place d'une zone bleue est privilégiée. Les membres du conseil de quartier posent également la question de la mise en place d'un stationnement payant.
- La saturation du parking relais et son débordement sur voirie pose aussi la question de mise en place de nouveaux parkings relais plus à l'est pour inviter les automobilistes à laisser leur voitures plus loin et désengorger les zones comme la soie, Bonnevey.

Un habitant souligne qu'une dizaine de véhicules pourraient être enlevés tous les jours mais que la police municipale n'est pas assez présente.

Muriel Lecerf souligne depuis 2014 l'augmentation des effectifs de police municipale, et l'élargissement des horaires d'intervention. Mais la capacité d'action n'est pour autant pas illimitée. Muriel Lecerf va refaire un point avec le PM sur le secteur.

Est proposé un rendez-vous sur site par Muriel Lecerf aux habitants présents pour un diagnostic partagé.

Sur Véronèse : entrée par le bâtiment A n'est pas maintenu aujourd'hui sur la venelle.

Cela ne respecte pas le cahier des charges des entreprises qui doivent maintenir tous les accès secondaires ou principaux des immeubles. Cela va leur être redit

Précisions sur la terre végétale.

Pour le moment, 30 cm de terre végétale a été installée. Elle est protégée par des copeaux. Au moment de la plantation, 30 cm de plus seront rajoutés.

Prochaines étapes sur fin juillet - août.

Sur l'esplanade :

- Remblais des fosses va continuer jusqu'à fin juillet
- Mise en place des gaines de réseaux secs (fluides)
- Mise en place de différentes couches de sol
- Terrassement pour les espaces de la fontaine

Sur les venelles : terrassement des fosses de plantation et remblaiement de fosses

Moissonnier et Ecoliers : tranchées drainantes (réouverture d'un espace aujourd'hui fermé)

Zone devant Technip : en stand by pendant 15 jours puis réactivation pour tranchées drainantes, réseaux secs et humides.

Concernant les travaux bruyants, des compactages sont prévus semaine 31 mais cela concerne désormais des couches de surface sont moins bruyants que les premiers compactages.

Les entreprises sont remerciées pour leur attention en matière de bruit.